



BUREAU EXÉCUTIF LANA

Compte-rendu de la réunion du 13 février 2017 à Talence

Présents

Bureau (8) : Daniel Arcuset *Président*, Hélène Denechau, Patrick Gaumondie, Joël Jollit, Maïté Lafourcade, Philippe Lafourcade, Antoine Lavabre, Alain Magne, Éric Raul, Jean-Pierre Rouquier

Invité consultatif (1) : Bernard Mossant *CTS coordinateur*

Absent (1) : Samuel Edimo Madiba

Début de la séance (18h12) ; Fin de la séance (21h20)

INTERVENTION DU PRÉSIDENT EN PRÉAMBULE ET INFORMATIONS DIVERSES

- Transmission aux vice-Présidents en charge des Territoires des invitations aux Championnats de France Elite à Bordeaux-Lac pour huit jeunes Ca/Ju performants et méritants qu'ils ont choisis (1F/1G par territoire) et pour leur accompagnateur. Ces jeunes recevront, lors de ces Championnats Elite le 19 février à 11h30 dans l'espace VIP, un bon d'achat qui serait de 160€ Asics de la part de M. Michel Samper, ancien athlète international et Champion de France du 800m, en tant que Président du Groupement des Internationaux de France d'Athlétisme à l'initiative de cette cérémonie annuelle.
- La convention avec la Fédération pour les Championnats de France Elite des 18-19/ 02 a été signée.
- Demande émanant de l'Association « Aquitaine Sport pour Tous » s/c M. Joël Raynaud, Chargé de mission du salon « Vivons 100% Sport », pour l'inscription de la course de bienfaisance du 01/11/2017 organisée dans le cadre du salon Vivons 100% Sport au calendrier des courses hors stade « 33 » (course sans classement). Les informations nécessaires à cet effet ont été communiquées. À suivre...
- Information par Alain Magne d'une organisation au profit de la Ligue contre le cancer organisée à Isle les 19 et 20 mai prochains.
- Demande de Philippe Lafourcade : prise en charge par la LANA de l'hébergement des membres de la CSO LANA qui participeront à la réunion CSO LANA le vendredi soir et seront présents le lendemain dans le jury des France. Le Président donne son accord et lui demande de prendre contact avec Alexandra Valegeas à cet effet dès que possible.
- Demande de M. Henri Leglise, Président de L'Association Mondiale des Entraîneurs Francophones d'Athlétisme, d'une dotation de 50 cartouches de pistolets de starters et d'une coupe pour des épreuves de triatlons (Poussins à Masters) organisées avec le club de l'ACBL et en relation pédagogique avec les écoles locales « pour défendre les couleurs des pays Africains francophones » le 9 avril 2017 à Lormont.
Accord du Bureau.
- Projet d'une convention, à la demande du Président du CD 86, pour l'organisation d'un meeting National 2 le 14 juin à Poitiers, d'actions de communication et mise à disposition contre facturation d'un salarié à concurrence de 5 heures hebdomadaires à cet effet. Accord de principe. Modalités à préciser dès que le projet sera totalement défini.

1- ADOPTION DU PV DE LA RÉUNION DU BUREAU EXÉCUTIF DU 9/1/2017

Adopté à l'unanimité par les membres du bureau.

2- TRAITÉ DE FUSION : SUIVI DES DÉMARCHES (EFFECTUÉES OU À FAIRE)

Nous sommes toujours en attente du récépissé de la préfecture.

(Info hors PV : reçu le 14 février)

2.1- PERSONNEL

- Les dossiers des salariés de « l'ex-Ligue du Poitou-Charentes » ont été réceptionnés ; en attente de transmission ceux de l'ex-Ligue du Limousin.
Comme prévu, un état des lieux actualisé des activités des 10 salariés LANA a été effectué dans chacune des 3 ex-Ligues.
Une réunion de travail s'est tenue le 3 février (Président LANA, deux vice-Présidents Délégués, vice-Présidents des territoires Poitou-Charentes et Limousin-Périgord / Jean-Pierre Rouquier excusé) sur les avenants des contrats de travail et fiches de postes, pour présentation à chaque salarié et si possible signature lors d'entretiens individuels avec le Président LANA le 15 février à Limoges et le 16 février à Poitiers, en présence des deux dirigeants ci-dessus nommés concernés par territoire et du Trésorier Général.
- Les formalités de reconduction des contrats aidés sont en cours pour reconduction des aides.

2.2- TRÉSORERIE

- Premier transfert de fonds de trésorerie à la LANA effectué par les deux « ex-Ligues » comme convenu.
- Inventaire reçu des matériels en possession (valeur initiale supérieure ou égale à 500€) de l'ex-Ligue Poitou-Charentes. En attente celui du Limousin. Certains matériels seront à renouveler dès la fin du contrat de maintenance (imprimantes...)
- Cartes Grises des différents véhicules (minibus au « Limousin », véhicule au « Poitou-Charentes ») à passer au nom de la LANA. Jean-Pierre Rouquier s'en charge.
- Achat réalisé via la FFA d'un nom de domaine « athlelana.fr » pour lequel nous disposerons de 20 adresses. Lorsque celles-ci seront attribuées et créées / dont liste de diffusion pour les commissions / (techniquement lourd et qui demande du temps), une circulaire d'informations sera envoyée aux clubs et l'envoi renouvelé périodiquement.

3- BILAN SUR LES COMPÉTITIONS DES 11 ET 12 FÉVRIER 2017 : ENSEIGNEMENTS À EN TIRER

3.1- DEMI-FINALE DES CHAMPIONNATS DE FRANCE DE CROSS À COGNAC

Très bon déroulement de la compétition grâce à une belle organisation bien préparée et des équipes bénévoles et jurys motivées et efficaces. L'annonce des résultats et la tenue des podiums ont été très rapides après chaque course ; 53 clubs classés au challenge des clubs toutes catégories et 40 au challenge Ca/Ju, 120 clubs présents au total. Les coupes des 3 premiers clubs des challenges seront remises lors de l'AG LANA du 1^{er} avril (Challenge Toutes Catégories : 1^{er} Bordeaux Athlé 189 pts, 2^{ème} US Talence 153 pts, 3^{ème} Sèvre Bocage AC 123 pts / Challenge Ca/Ju : 1^{er} Limoges Athlé 67 pts, 2^{ème} Bordeaux Athlé, 3^{ème} Pays Basque Athlétisme 57 pts).

À noter : il faudra ajouter au cahier des charges la possibilité de se « doubler » par sécurité d'un expert « Logica-classement à puces ».

Il faudra aussi y préciser les modalités de mise en place du contrôle antidopage et y mentionner que les catégories Es-VF soient visibles sur les dossards et au dos des concurrents des courses multi catégories.

Bernard Mossant regrette une mauvaise lecture des distances et parcours pour les concurrents (sur le document parcours) et le manque de visibilité pour les spectateurs sur le parcours.

Effectivement, la distance départ au point de décompte des boucles n'était pas mentionnée alors que la longueur importante de cette distance pouvait laisser penser aux concurrents être déjà dans la petite boucle. Distance ligne droite d'arrivée non mentionnée non plus sur les plans. Prévoir ces indications dans le cahier des charges.

3.2- LANCERS LONGS

Championnats LANA à Villeneuve-sur-Lot : 16 clubs présents et 55 athlètes. À noter : la difficulté à établir le jury, en qualité mais faible en quantité.

Merci aux dirigeants du Stade Villeneuvois et du Comité 47 d'avoir permis et accueilli cette organisation.

La remise des médailles au podium a bien agrémenté ces championnats. Excellente ambiance.

Championnats du Territoire Limousin-Périgord à Saint-Junien : 13 clubs présents et 51 athlètes (dont un de la Vendée).

3.3- CHAMPIONNATS LANA MINIMES AU STADIUM BORDEAUX-LAC

Antoine Lavabre note que ce fût une compétition au déroulement correct, sans incident et avec une bonne participation de l'ensemble des clubs de la LANA.

Le président de la CRJ, Francis Eyheramouno, a animé et organisé la remise des médailles au podium.

3.4- CHAMPIONNATS DE FRANCE CADETS JUNIORS À NANTES

La LANA se situe en milieu de tableau de classement en matière de résultats, 10^{ème}/18 avec 71 points à la « placing Table », 8^{ème}/14 au classement du nombre de médailles, 5^{ème} au nombre de titres sur 14.

4- ORIENTATIONS À DONNER À LA CSO SUITE AUX TRAVAUX DU CD DU 4 FÉVRIER

4.1- CHAMPIONNATS LANA DES 17 ET 18 JUIN

Suite à ce qui avait été convenu lors du Comité Directeur du 4 février, du fait que cette date posait pour certains un problème à cause de la proximité des dates du « Bac », le Président demande à Joël Jollit s'il a pris contact avec les responsables du stade d'Angoulême pour savoir si les installations étaient libres le week-end précédent (10 et 11 juin).

Joël Jollit répond par la négative en précisant que, ne voyant pas où était le problème, il ne s'en était pas occupé. Il précise de plus que la quasi-totalité des autres ligues ont positionné leurs championnats à cette même date (17 et 18 juin). Il précise de plus que les calendriers départementaux et territoriaux sont déjà établis et qu'il serait difficile de les changer.

En outre, Philippe Lafourcade a eu un contact avec les dirigeants d'Angoulême qui ne sont pas favorables à un changement de date et, pour sa part, rappelle que la planification du calendrier avait été établie lors de la CSO du 16 septembre dernier et à priori validée (même s'il n'en avait été rédigé aucun PV) et pose la question « pourquoi revenir dessus ? ».

Il rappelle également que lors de la même CSO il avait été décidé que les championnats départementaux et des Territoires et LANA seraient des « passages obligés » pour les qualifications des Cadets, Juniors et Espoirs aux championnats de France de leur catégorie ; par contre il précise que la même règle n'a pas été notifiée pour les Seniors.

Après de longs échanges d'un débat parfois enflammé, le Président rappelle que la remise en cause des conclusions du 16/09 ne sont que très récentes... et demande à la CSO, qui doit se réunir le 17 février, de bien vouloir étudier ce sujet et de faire ses propositions pour le Comité Directeur du 11 mars 2017 indiquant que la période transitoire pré-élection et post-élection (les commissions ne sont installées que depuis le 09/01) n'a pas contribué favorablement à la concertation et à valider dans des conditions normales et habituelles ces travaux du 16/09 d'où la situation actuelle.

Il rappelle que les dysfonctionnements, quasi logiques dans cette période transitoire, ne pourront pas et ne devront pas se renouveler dans le futur sachant que le bureau exécutif et le comité directeur, de part leurs prérogatives respectives, ont à valider les propositions des commissions selon les indications et orientations qui leur sont données par ces instances.

4.2- INTERCLUBS ET CHAMPIONNATS ESTIVAUX

De multiples questions ont été évoquées à ce sujet dont lors du comité directeur du 04/02 : une poule de N2A et une ou deux poules N2B ? Une poule Excellence LANA ou plusieurs sur la LANA ? Poules Promotion et Honneur ? La CSO aura à faire des propositions au comité directeur du 11/03.

Il en va de même pour les modalités de qualification aux Championnats individuels LANA qui devront aussi être examinées lors de la CSO du 17 février (Cf. PV CD du 04/02).

Philippe Lafourcade remarque « qu'il lui semble que la *Commission Accès à la Performance et au Haut Niveau* se substitue à la CSO en ayant lancé une enquête courriel auprès des clubs N1 sans que la CSO en soit informée ».

Après renseignements pris par téléphone en séance par le Président auprès de Yoan Cabriol et Gérard Pajot, ce dernier a rappelé que la *Commission Accès à la Performance et au Haut Niveau* peut faire des propositions débattues en réunion à la CSO en bonne intelligence et en concertation et qu'il n'est pas envisageable que chacun travaille de son côté.

Il rappelle à nouveau aussi les attributions des commissions et donc de la CSO dans le respect de celles du bureau et du comité directeur.

À l'avenir, deux CSO plénières sont indispensables : une à la fin de l'hiver et une à la fin de l'été/automne pour établir un bilan des compétitions de chaque ½ saison et transmettre des propositions au bureau pour avis, à acter au plus tard lors des Comités Directeurs de juin, de novembre/décembre.

5- INTERVENTION DU CTS COORDINATEUR : BERNARD MOSSANT

Bernard Mossant, en préambule, précise qu'il ne pourra guère dire plus que ce qu'il a déjà dit lors du Comité Directeur du 4 février. Il précise néanmoins que les travaux au sein de l'ETR doivent se dérouler dans la sérénité, que toutes les idées sont les bienvenues tout en respectant les décisions prises : « on ne peut être à la fois dans l'ETR et hors ETR ».

Le Président intervient en notant que, si on peut ne pas être d'accord sur tout, il y a pour autant des processus de prises de décisions, selon les prérogatives des postes occupés ou des instances, que chacun doit respecter.

Il apparaît qu'il y a, sur les 3 « ex-ligues », autant de structures d'accès au haut niveau (SSE-Pôles-CER-PER) qu'il y a de modalités de fonctionnement et de financement.

D'ici le Comité Directeur du mois de mai, il faudra acter les conditions d'accès à ces structures. Il faudra que soit établi un état des lieux de leurs modes de fonctionnement et de financement.

Proposition de Bernard Mossant d'une présentation par lui et ses collègues de chaque structure dans son mode de fonctionnement et de financement et d'une projection pour la durée mandat.

Pour cette année, les CTS partiront de l'existant, tout en sachant qu'il faudra, à terme, uniformiser les règles autant que possible.

Il dit : « Notre public, pour notre employeur, l'État, est le Haut Niveau. La DTN nous demande d'aider aussi à la mise en œuvre des politiques sportives des ligues tout en sachant que le public visé prioritairement est celui des athlètes listés sur les listes de Haut Niveau. Nous allons faire au mieux mais rien n'est facile et ne le sera pour nous, CTS. Nous nous efforcerons de nous occuper du suivi régional ».

Éric Raul précise : « mais il faudra très certainement mettre en place un relais au niveau des 4 territoires voire des comités départementaux ».

Éric Raul, vice-Président Délégué, tout en comprenant les difficultés rencontrées et surtout les contraintes professionnelles des CTS, demande que tout soit mis en œuvre pour que nous arrivions à trouver des convergences de nos trois cultures Aquitaine-Poitou-Charentes-Limousin.

Il propose de programmer une rencontre avec les CTS sur chacun des différents territoires afin de réfléchir ensemble à des solutions (haut niveau mais aussi pour la « sous-couche »).

Le Président rappelle que le G20 (U21) et le G24 (U16) constituent le public prioritaire des CTS par leurs missions de la DTN, que les autres publics d'athlètes constituent le suivi régional LANA, mais qu'il ne faut pas oublier les autres publics à prendre en charge par les territoires et les comités départementaux.

Il propose, quand tout sera calé sur les urgences actuelles, qu'une réunion de travail soit effectivement consacrée à un échange DTR/ELUS en vue de la prochaine rentrée.

Information sur la convention en cours d'actualisation avec le lycée de la Venise Verte de Niort pour la section sportive. Trois signataires : le Lycée, la LANA, le Stade Niortais.

Contact pris avec le Proviseur.

Les principaux points relatifs aux engagements réciproques sont communiqués au bureau.

Le Bureau exécutif donne son accord de signature de la convention pour 2017/2018.

6- POINT SUR LES COMMISSIONS

6.1- COMMISSIONS

Deux comptes rendus de réunions de commissions sont parvenus au secrétariat de la Ligue (Commission Haut Niveau, Commission Masters). Des réunions ou travaux d'autres commissions se sont déroulées ou vont se tenir.

6.2- TERRITOIRES

Deux comptes rendus de réunions de Territoire sont parvenus au secrétariat de la Ligue (Poitou-Charentes, Limousin-Périgord). À cette occasion, le Limousin-Périgord a établi la liste des référents attendue (chrono électrique, Logica, starter, CES).

Éric Raul demande que les membres du Comité Directeur reçoivent les comptes rendus des réunions de Territoires. *Accord à l'unanimité des membres du bureau avec l'accord des vice-Présidents chargés des territoires.*

7- PRÉPARATION CD DU 11 MARS 2017

Proposition par la Président de certains points à mettre à son ordre du jour :

- Approbation PV du 4 février 2017
- Circulaire financière (la Commission financière doit réfléchir à son ensemble, y compris sa présentation et doit nous transmettre le « résultat » de ses travaux si possible le 27 février, au plus tard le 4 mars)
- Budget prévisionnel 2017
- CNDS 2017
- PAT, ETR, G20 G24
- Organisation AG du 1^{er} avril à Angoulême (convocation à prévoir pour le 01/03 au plus tard)
- CSO validation des propositions du 17 février
- Arrêt des comptes
- Orientations de la saison hivernale (si possible)

8- QUESTIONS DIVERSES

- Philippe Lafourcade demande s'il est possible d'acheter des licences d'un logiciel pour gérer les tablettes sur les terrains de compétitions ; soient 8 licences pour un montant total de 160€.
Accord du bureau.
- Les 3 « ex-ligues » organisaient des soirées (ou lors des Assemblées Générales de Ligue) avec cérémonies de remises de récompenses athlètes/dirigeants ou de challenge de circuits de meetings.
Accord à l'unanimité des membres du bureau pour que ceci puisse perdurer dans chacun des territoires pour ce qui concerne les trophées de l'année 2017 et suivantes et soit pris en charge financièrement par la LANA. Sans préjudice d'envisager à terme une cérémonie LANA
- Présentation d'une demande d'aide financière par le Comité 86 pour l'organisation d'un projet de meeting du Comité 86 à Poitiers le 14 juin (prise en charge financière des frais de déplacement du Jury).
Vote unanime « contre » des membres du bureau.

Fin de la réunion 21h20.

Daniel Arcuset
Président

Hélène Denechau
Secrétaire Générale